



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 15 mars 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Le Laboratoire National de Santé vient de perdre simultanément sa présidente du Conseil d'Administration et son directeur général en place depuis le 1^{er} février 2024.

- J'aimerais dès lors savoir de Madame la ministre quelles sont les raisons de ces démissions et plus particulièrement de celle du directeur qui lors de sa nomination avait été couvert d'éloges ?
- Quelles sont les éléments clés du nouveau plan stratégique annoncé ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 483 du 15 mars 2024 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo.

- J'aimerais dès lors savoir de Madame la ministre quelles sont les raisons de ces démissions et plus particulièrement de celle du directeur qui lors de sa nomination avait été couvert d'éloges ?
- Quels sont les éléments clés du nouveau plan stratégique annoncé ?

Il est exact que la présidente du Conseil d'administration ainsi que le directeur du Laboratoire national de santé viennent de proposer leurs démissions respectives de façon rapprochée dans le temps.

En ce qui concerne la présidente, qui a dirigé le Conseil d'administration depuis le 1^{er} décembre 2019, il faut retenir qu'il était devenu évident depuis plusieurs mois que sa vision stratégique pour l'institution était de moins en moins alignée avec celle de l'ensemble des autres membres du Conseil d'administration.

Pour le directeur, qui était en place depuis seulement un mois, il est apparu dès les premiers jours de sa prise de fonction – et ceci malgré ses compétences techniques indéniables – qu'il n'était pas disposé à élaborer ensemble avec le Conseil d'administration une stratégie révisée pour le laboratoire.

Or, il est indispensable pour une institution à vocation nationale comme le Laboratoire national de santé de revoir régulièrement et de façon critique sa position stratégique dans un écosystème médical et diagnostique hautement complexe et rapidement évolutif.

Puisque les réflexions sur le développement du nouveau plan stratégique viennent seulement de débiter, il n'est pas possible de renseigner actuellement l'honorable député sur les éléments de ce plan.

Luxembourg, le 22 avril 2024

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez